

Concertation autour du projet éolien

- BONNEFOND

Publié le 28/02/2021

La démarche de concertation reprend pour le projet éolien Mille Vents, menée par RWE Renouvelables France, dont le chef de projet est Clément Chazalnoel. Celui-ci défend l'éolien par le respect de bonnes pratiques : respect des engagements, veille juridique, intégration des intérêts des parties prenantes, pour un parc destiné à satisfaire le plus grand nombre.

Dans le respect de la biodiversité du plateau de Millevaches

Ce projet concerne les communes de Bonnefond, Pérols-sur-Vézère et Gourdon-Murat. Après l'étude des vents et la pose des mâts en 2019 pour connaître la vitesse du vent, se poursuit, cette année, un travail d'information et de réflexions avec les habitants, à travers des événements de formats divers.

Cette démarche de concertation présente plusieurs études : une étude écologique qui permet d'étudier, sur un cycle biologique complet, la présence de différentes espèces animales et végétales sur la zone d'implantation du projet.

L'objectif est de qualifier les enjeux environnementaux et d'évaluer les impacts que pourrait avoir un parc éolien pour la faune et la flore présente sur le site. Cette étude a d'ailleurs conclu à une très belle diversité des habitats naturels (tourbières, bois ou prairies humides).

L'expert ornithologique a quant à lui également pu observer différentes espèces patrimoniales comme le milan noir, une espèce de rapaces coutumière du plateau de Millevaches. Dix-neuf espèces de chauves-souris ont pu être observées ; le lézard des souches et le damier de la succise (un très beau papillon) ont pu être répertoriés.

Une étude d'identification des enjeux locaux sera également menée afin de prendre en compte tous ces paramètres environnementaux, pour accompagner le développement du projet en intégrant tout ce qui pourra respecter cette biodiversité du Plateau de Millevaches.

- BONNEFOND